



Incitatifs mondiaux à l'investissement et à l'innovation (GI^3)*

Soutien à l'innovation dans le budget fédéral 2017-2018

Le 24 mars 2017

Le budget fédéral présenté le 22 mars 2017 témoigne de l'intention du gouvernement d'aider le Canada à exploiter son plein potentiel en tant que leader mondial du secteur de l'innovation. Dans cette optique, le gouvernement a annoncé qu'il entendait revoir les programmes existants pour financer l'innovation afin que les innovateurs canadiens puissent bénéficier de mesures de soutien simplifiées, plus efficaces et mieux coordonnées.

Personnes-ressources:

Albert De Luca

Leader national

Tél. : 514-393-5322

Natan Aronshtam

Leader mondial

Tél. : 416-643-8701

Québec

Louis Boivin

Tél. : 418-696-3951

Élaine-Nathalie Lamontagne

Tél. : 450-618-8112

Julien Lasseonde

Tél. : 418-624-5331

*Pour plus d'information sur les Incitatifs mondiaux à l'investissement et à l'innovation veuillez visiter le site Deloitte suivant (en anglais seulement) : <https://www2.deloitte.com/us/en/pages/tax/topics/global-investment-and-innovation-incentives.html>

De plus, il est proposé dans le budget que plus de 8,2 milliards de dollars en dépenses brutes soient consacrés au cours des cinq prochaines années au « Plan pour l'innovation et les compétences ». Cette initiative ambitieuse visera à renforcer les compétences, à combler l'écart en matière de commercialisation, à simplifier les programmes actuels et à dégager des sources de financement pour les entreprises.

Renforcement des compétences

Les personnes sont la clé de voûte des entreprises innovantes qui engrangent des succès et l'acquisition de ressources qualifiées constitue un défi qui est pris en compte dans le budget 2017. De façon générale, les recommandations relatives aux compétences se concentrent sur la formation, l'apprentissage intégré au travail, l'accélération des démarches relatives aux talents étrangers, et la promotion des sciences et des technologies au sein de la société. À titre d'exemple, le gouvernement a l'intention de reconduire et d'accroître son financement de Mitacs, en consacrant à ses programmes une enveloppe de 221 millions de dollars sur cinq ans. Mitacs est un organisme sans but lucratif qui noue des partenariats entre le secteur de l'innovation et les établissements d'enseignement avec l'objectif d'offrir 10 000 stages de recherche à des étudiants qui suivent des études postsecondaires et à des diplômés canadiens.

Comblent l'écart en matière de commercialisation

Le budget de 2017 recommande de mettre en œuvre des initiatives qui feront la promotion des entreprises afin de les aider à commercialiser les fruits de l'innovation et des découvertes réalisées au Canada. Il est proposé de mettre en place un nouveau programme d'approvisionnement qui permettra au gouvernement d'agir en tant que premier client pour mettre à l'essai et valider de nouveaux produits et de nouvelles solutions. Jusqu'à 50 millions de dollars seront investis pour lancer Solutions innovatrices Canada, dont le rôle consistera à tester et à valider des projets de recherche et développement à leur stade de démarrage, des prototypes à leur stade de finalisation et d'autres produits et services novateurs.

L'une des propositions importantes du budget est l'investissement de 950 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer un petit nombre de supergrappes menées par des entreprises dans des secteurs très novateurs, comme la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, les technologies propres, la technologie numérique, les sciences biologiques et de la santé, les ressources propres, ainsi que l'infrastructure et le transport. Un montant de 800 millions de dollars proviendra des sommes affectées aux réseaux et aux grappes d'innovation annoncées dans le budget de 2016 et un montant de 150 millions de dollars, des sommes affectées à l'infrastructure du transport en commun et à l'infrastructure verte annoncées dans *l'Énoncé économique de l'automne 2016*.

Selon les meilleures pratiques au Canada et partout dans le monde, ces supergrappes favorisent le partage des connaissances, stimulent la spécialisation des entreprises et contribuent à attirer d'importants innovateurs de l'étranger.

Daniel McKindsey
Tél. : 514-393-5986

Martin Vézina
Tél. : 514-393-7139

Est du Canada
Len Lucier
Tél. : 905-315-6730

Cheryl Manuel
Tél. : 519-650-7715

Toronto
Anil Chawla
Tél. : 416-643-8006

Les Prairies
David Arthur
Tél. : 403-261-8176

Ryan Dumonceaux
Tél. : 306-343-4348

Colombie-Britannique
Joanne Hausch
Tél. : 604-640-3306

Scott Robertson
Tél. : 604-640-3184

Liens connexes:
[Nouveautés fiscales en R&D - archives](#)

[Services de fiscalité de Deloitte](#)

Simplification des programmes

Le budget propose de mettre sur pied Innovation Canada, une nouvelle plateforme dirigée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, dont le rôle consistera à coordonner et à simplifier le soutien offert aux innovateurs du Canada. Il s'agit de l'une des recommandations du Conseil consultatif en matière de croissance économique, créé récemment par le gouvernement fédéral.

Aucun changement en vue de simplifier les programmes n'a été annoncé dans ce budget, puisque le gouvernement attendra les recommandations d'Innovation Canada. Ainsi, un examen des programmes incluant celui de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE) débutera prochainement.

Financement des entreprises

Les entreprises en démarrage et les petites entreprises novatrices doivent avoir accès à du financement par capitaux au Canada pour assurer leur croissance et être en mesure de créer de l'emploi. Le budget propose de fournir un montant de 400 millions de dollars sur trois ans, par l'entremise de la Banque de développement du Canada, pour une nouvelle initiative de catalyse du capital de risque, qui viendra accroître le capital de risque accessible.

Voici d'autres propositions du budget :

- 400 millions de dollars sur cinq ans pour promouvoir la démonstration des technologies propres;
- 229 millions de dollars sur quatre ans à Ressources naturelles Canada et à Transports Canada pour investir dans la recherche et le développement en matière d'énergie propre et de transport;
- 207 millions de dollars sur cinq ans pour permettre à des entreprises du secteur des technologies propres d'accéder à du financement supplémentaire;
- 200 millions de dollars sur quatre ans pour les technologies propres dans les secteurs des ressources naturelles;
- 200 millions de dollars pour le nouveau Fonds stratégique pour l'innovation qui regroupe des programmes existants, notamment l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile. De ce montant, 100 millions de dollars seront de nouveaux fonds et 100 millions de dollars seront prélevés du montant annoncé dans le budget de 2016;
- 125 millions de dollars pour rehausser l'avantage du Canada en matière d'intelligence artificielle.

Les entreprises canadiennes doivent continuer d'innover pour demeurer concurrentielles à l'échelle mondiale. Le Canada est reconnu non seulement pour son secteur des ressources, mais aussi pour ses réalisations en recherche et en innovation. La priorité accordée à l'innovation dans le budget de 2017 envoie un puissant signal de soutien au secteur, ainsi qu'aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux instituts de recherche. Pour que le Canada se mesure aux autres pays en ce qui a trait aux indicateurs de rendement clés connexes, notamment les dépenses des entreprises en lien avec la recherche et le développement, nous continuons de demander au gouvernement de rehausser son soutien à la recherche et au développement industriels (surtout grâce au programme de la RS&DE), car cela favorisera les investissements des entreprises en matière d'innovation.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500
Montréal, Québec H3B 0M7
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.